

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

Code du produit:

MO0015 EAN 3700408589660 (Anciens Codes: PMCBA0449 EAN 3700408374532)

PMCP0317 EAN 3700408388102 (Anciens Codes: EAN 3700408374594)

CR0117 EAN 3700408596163 (Anciens Codes: PMCPLCA0090 EAN 3700408374600)

CR0118 EAN 3700408596170 (Anciens Codes: PMCPLCA0091 EAN 3700408374617)

UFI: ME00-909U-800H-GWWQ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Emploi de la substance / de la préparation Colle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

SOCULTUR

17 rue Archimède

33691 MERIGNAC Cedex

FR

T +33 (0) 5 57 29 07 07

N° Cristal 09 86 86 02 93

Service chargé des renseignements: jc.leclere@cultura.fr (Quality Director)

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (INRS) -24H/24- +33 (0) 1 45 42 59 59

Belgique Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum +32 70 245 245
c/o Hôpital Central de la Base
- Reine Astrid

Luxembourg Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum +352 8002 5500
c/o Hôpital Central de la Base
- Reine Astrid

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 1)



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

pentane

2-méthylpentane

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 2)

Composants dangereux:		
CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4	pentane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H336, EUH066	25-75%
CAS: 109-87-5 EINECS: 203-714-2 Reg.nr.: 01-2119664781-31-0000	méthylal ⚠ Flam. Liq. 2, H225	<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	<20%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	<15%
CAS: 107-83-5 EINECS: 203-523-4	2-méthylpentane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥2,5-<10%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	naphta léger (pétrole), hydrotraité ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	≥0,25-<2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 3)

Assurer une aération suffisante.

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.**Classe de stockage:** 2 B**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****109-66-0 pentane**VLEP Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm**107-83-5 2-méthylpentane**VLEP Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 500 ppm**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.**Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 4)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Butylcaoutchouc**Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****État physique**

Aérosol

Couleur:

Jaune clair

Odeur:

Douce

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

<0 °C

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Limites inférieure et supérieure d'explosion**Inférieure:**

1,4 Vol %

Supérieure:

10,9 Vol %

Point d'éclair

-97 °C

Température d'inflammation:

235 °C

pH

Mélange non polaire/aprotique.

Solubilité**l'eau:**

Pas ou peu miscible

Pression de vapeur à 20 °C:

8.300 hPa

Densité et/ou densité relative**Densité à 20 °C:**0,64 g/cm³**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Aspect:**Forme:**

Aérosol

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Teneur en solvants:**Solvants organiques:**

80,9 %

VOC (CE)

614,6 g/l

VOCV (CH)

73,73 %

Teneur en substances solides:

2,2 %

Informations concernant les classes de danger physique**Substances et mélanges explosibles**

néant

Gaz inflammables

néant

Aérosols

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz comburants

néant

Gaz sous pression

néant

Liquides inflammables

néant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 5)

Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-49-0 naphtha léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	20 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Remarque: Toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR UN1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG AÉROSOLS, MARINE POLLUTANT

IATA AÉROSOLS, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

2 5F Gaz.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 7)

Étiquette

2.1

IMDG
Class
Label

2.1 Gaz.

2.1

IATA
Class
Label

2.1 Gaz.

2.1

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : pentane

Marine Pollutant:

Oui

Marquage spécial (ADR):
 Signe conventionnel (poisson et arbre)
 Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur

Attention: Gaz.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -**No EMS:**

F-D,S-U

Stowage Code
 SW1 Protected from sources of heat.
 SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
 SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation Code
 Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
 For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
 For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux
instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR****Quantités limitées (LQ)**

1L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 8)

IMDG**Limited quantities (LQ)**

1L

Excepted quantities (EQ)

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

"Règlement type" de l'ONU:UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO****P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES****E2** Danger pour l'environnement aquatique**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t****RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes**H220** Gaz extrêmement inflammable.**H225** Liquide et vapeurs très inflammables.**H280** Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**H315** Provoque une irritation cutanée.**H332** Nocif par inhalation.**H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.**H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**Date de la version précédente:** 13.01.2022**Numéro de la version précédente:** 3.0

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2022 Numéro de version 3.1 (remplace la version 3.0)

Révision: 08.12.2022

Nom du produit: AEROSOL COLLE REPOSITIONNABLE

(suite de la page 9)

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR